
ESSAI D'ANALYSE DES FONDEMENTS DES POLITIQUES D'ÉCHANGE

Prof delphin KAIMBI MPYANA
Université de Lubumbashi/ R.D.Congo

Substrat

The notion of exchange remains the fundamental substratum of social relations. It must be mastered in its foundation as in its application. It can be a source of development or growth or a source of degeneration or decay of social relations.

In the economic field, the question of exchange is of paramount importance for understanding the development policies put in place by different countries. It stimulates the division of labor and influences the accumulation of wealth or economic growth.

The present reflection tries to present the bottom of the exchange like notion, like economic policy for a thoughtful development of the nations

Introduction

Cet essai d'analyse est une contribution à un vieux débat, mais toujours d'actualité, qui présente l'échange comme établissant des rapports de force entre parties prenantes et rendant parfois inégal les produits sur le marché de l'offre et de la demande. Il peut s'en suivre alors entre ces parties, des rapports de dépendance ou de subordination entre secteurs d'activité*. C'est ce qui expliquerait pour certains chercheurs, la cause du sous-développement des pays du sud. En effet, un tel rapport d'échange confirme tout simplement le fait qu'une économie de générosité ne peut se réaliser pleinement à côté d'une économie de profit. L'une finie toujours par subjuguée l'autre, tout en générant des effets néfastes dans le rang des acteurs de l'économie affaiblie.

Bien plus, il se constate que beaucoup de pays africains se lancent dans le processus d'échange en ayant comme élément moteur, *la nécessité de partager les richesses naturelles avec ceux qui en manquent*. Or le terme de partage auquel ces pays sont astreints traduit une forme d'échange (échange non marchand), alors que les termes d'achat et de vente expriment un autre type d'échange (échange marchand). Ces deux formes d'échange obéissent à des principes fonctionnels différents. Inviter les pays africains au partage signifierait abandonner la logique marchande au profit de la logique de la générosité.

Il importe donc de maîtriser la notion d'échange, ses différents principes fonctionnels du point de vue idéologique comme du point de vue pratique (politique) afin d'éviter les pièges symboliques entretenus par certains partenaires. La présente réflexion ose situer le débat autour de ce problème ; surtout lorsqu'on sait qu'il n'y a que « deux façons pour un individu ou un groupe d'obtenir ce qui lui manque : la contrainte ou l'échange »†.

Aussi est-il qu'une mauvaise maîtrise de la notion d'échange pourrait conduire les parties non à une opération d'échange, mais à une contrainte bien ficelée contre la partie qui ne saisie pas les enjeux de l'action. Et cette contrainte peut se traduire en termes de guerre, pillage, vol, piraterie, razzia, invasion, révolution dont l'objectif principal est tout simplement de détruire les moyens de production et de s'emparer des richesses naturelles du pays.

En référence aux éléments supra, il apparaît important de cogiter sur les fondements des politiques d'échange pratiquées à souhait ou par contrainte par les nations du monde entier.

Le présent article s'articule autour de trois axes fondamentaux :

- D'abord une recherche de la compréhension de la notion d'échange afin d'en dégager les spécificités.

* Lire les théories de la dépendance et du développement inégal.

† Michèle et M.J. RICOUARD, *la rémunération du travail*, collection « que sais-je ? Paris, PUF, 1961.

- Ensuite la présentation de politiques d'échange économique et des modèles de développement
- Enfin la recherche des fondements des politiques d'échange économique.

I. Construction de la notion d'échange

La notion d'échange reste une des notions capitales dans le domaine de la sociologie économique. Autour d'elle se développe beaucoup d'autres notions telles, celles de réseaux, de transferts des valeurs qui de plus en plus contribuent à la consolidation de cette discipline particulière.

Pour son intégration dans l'objet de cette réflexion, il est nécessaire d'en tirer les contours possibles à travers les différentes modalités.

Déjà dans les réflexions anthropologiques menées par Lévi-Strauss, la notion d'échange revêt trois modalités[‡] :

- Echange des personnes
- Echange des mots et des messages
- Echange des biens et des services.

I.1. Echange des personnes :

En parlant d'échange des personnes, Lévi-Strauss fait allusion notamment à l'échange des femmes et des esclaves. En ce qui concerne l'échange des femmes, base du système de parenté ; il va distinguer deux types d'échange :

- Echange restreint qui s'opère entre les hommes d'un groupe qui cèdent leurs sœurs à un autre groupe et réciproquement ;
- Echange généralisé avec compensation matrimoniale : Il est question qu'un groupe cède une femme à un autre qui en cédera une à un troisième, etc. jusqu'à ce que le dernier groupe cède une épouse au premier.

Il y a alors lieu d'affirmer comme Louis Chalon et Georges Bolly que « l'échange est à la fois effet et cause de la sociabilité humaine. Il naît de l'inclination spontanée qui porte les hommes les uns vers les autres »[§].

I.2. Echange des mots et des messages :

Ce type d'échange se formalise par exemple dans les domaines religieux à travers les mythes et les rites ; en linguistique à travers les langues et dans le domaine politique qui régit l'ensemble de la vie politique. Il relève de la sphère de la communication et du langage, car il est chargé de significations et de symboles en partie codifiés et en partie dépendant des situations d'émission et de réception.

Dans ce cas précis ; l'échange prend le sens de *transmission d'un message, d'un code ou de communication entre un émetteur et un récepteur.*

I.3. Echange des biens et des services :

[‡] Raymond BOUDON et alii., *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 2012, p72.

[§] Louis CHALON et Georges BOLLY, *Notions d'économie politique*, Bruxelles, Vanderlinden, 1963.p 103

C'est l'échange économique qui fait intervenir les notions de *contrepartie et d'équivalence* dans les transferts des biens et des services. Il est subséquent au développement de la division du travail, à la privatisation de la propriété et à la généralisation du contrat.

L'échange est alors considéré comme étant « *ces différents modes de transferts des biens et des services exécutés en contre partie et en équivalence les uns des autres* »**

La notion de transfert introduite dans cette modalité, nous amène à cogiter sur la parenté conceptuelle qui existe entre « échange » et « circulation ».

Du point de vue syncrétique ; la notion d'échange fait partie intégrante de la circulation des richesses considérées comme un des objets de l'économie politique.

Du point de vue analytique, la circulation est un fait matériel c'est-à-dire, le transfert effectif avec changement de lieu. A l'exemple des marchandises qui sont transportés de Hong- Kong à Dar-es-Salam ; de Dar-es-Salam à Lusaka ; de Lusaka à Lubumbashi.

En actualisant la caractéristique « propriété » dans l'opération d'échange, ce dernier devient alors un fait juridique : c'est le passage d'un patrimoine à un autre, le transfert du droit de propriété, à l'exemple d'un poste de radio qui cesse d'appartenir à Jean pour devenir propriété de Jacques.

Ce qui conduit à formuler trois pratiques à fondement juridique à travers lesquelles se traduit l'échange^{††} :

- a) Do ut das, cession d'une chose contre une autre. A cède à B
- b) Do ut facias, cession d'une chose contre un service
- c) Facio et Facias, cession d'un service contre un service.

Somme toute, l'échange économique couvre deux sous-modalités : l'échange non marchand et l'échange marchand.

Il s'avère que l'anthropologie économique a un intérêt particulier pour la première sous modalité c'est-à-dire l'échange non marchand qui valorise les statuts de l'homme, alors que la sociologie économique a tendance à focaliser son attention sur l'échange marchand qui valorise les produits et les rapports des hommes au produit. Certes cette manière de penser n'est pas étanche et ne peut à elle seule créer une démarcation entre les deux disciplines.

Pour des raisons d'efficacité des analyses et de recherche des causes sociales ou d'intelligibilité de certaines pratiques économiques, le sociologue comme l'anthropologue peuvent se ressourcer dans une de ces deux sous modalités.

Comme il est question d'analyse des fondements des politiques d'échange et plus spécifiquement de l'échange économique ; il est notable qu'un mot soit placé autour de ces deux sous modalités d'échange économique.

I.3.1. Echange non –marchand

L'échange non marchand fait référence entre autres aux pratiques suivantes : le partage, le don ; la réciprocité et la redistribution.

a) Le partage

La coutume du partage consiste à céder aux autres membres de la communauté, une partie de ses richesses matérielles comprenant notamment les produits de la récolte, de la chasse et de la pêche.

b) Le don

Généralement le don est un acte gratuit qui consiste à se priver du droit de réclamer quelque chose en retour.

Si l'échangiste est toujours en droit de réclamer une contrepartie, le donateur lui ne peut juridiquement réclamer un contre-don ; même si ce fut sa motivation première au moment de la donation.

** Encyclopédie Universelle, corpus 6, Paris, 1988 p 538.

†† Louis CHALON et Georges BOLLY *op.cit.*, p104.

Généralement le don se spécifie en des formes diverses^{‡‡} :

Le *don charitable* ; tel qu'il est enseigné dans les saintes écritures dont le fondement est l'amour pour les uns et les autres.

Le *don ostentatoire ou potlatch* de Franz BOAS ou système de prestations agonistiques selon Marcel MAUSS et dont l'objectif est la manifestation de la puissance économique, le prestige...

Le *don honorifique*, c'est celui qu'on adresse à la hiérarchie, au supérieur pour l'honorer

Enfin le *don de sollicitation* souvent exprimé sous forme de « *pot –de-vin* » (pour obtenir une faveur ou pour remercier quelqu'un de l'avoir obtenu).

c) La réciprocité

La pratique de la réciprocité est intimement liée au rang social. En effet, dans le cadre de la réciprocité ; le donateur se sent obligé de rendre pour ne pas perdre son rang social. Ici les dons appellent des contre-dons, soit du même moment, soit à l'échéance.

Cette catégorie d'échange non marchand repose sur le principe de « donner, recevoir, rendre » en vue de protéger son rang social.

En effet, donner *c'est manifester sa supériorité, accepter sans rendre c'est se subordonner*. Ces trois obligations fondamentales sont à la base de toute prestation entre deux partenaires, ou alors entre des partenaires variés dans de longs cycles d'échange. C'est que Marcel MAUSS va qualifier de *système de prestations totales*^{§§} c'est-à-dire basé sur les trois obligations.

Il transparaît dans la pensée de Mauss que, dans un très grand nombre des sociétés, la circulation des objets, des services, des symboles et des personnes ne se déroulent pas selon les modalités de l'achat et de la vente ; mais bien selon celles définies par les trois obligations précédentes, et de plus, les produits qui entrent en circulation dans ces sociétés à réciprocité ne sont presque jamais définitivement séparés de leur détenteur initial, de leur point de départ vers lequel ils tendent à retourner sous une forme ou sous une autre, après un délai plus ou moins long.

M. SAHLINS va d'ailleurs distinguer trois types de réciprocité^{***} :

- La réciprocité généralisée dans laquelle la solidarité est forte entre les groupes ou les personnes impliquées dans ce processus d'échange. Une importance relative est accordée à la valeur quantitative des choses données ou reçues, le délai de retour du don tient compte des possibilités du donataire, dont les besoins sont pris en considération par le donateur.

- La réciprocité équilibrée, elle représente un point de solidarité intermédiaire : il existe entre les parties impliquées plus de distance sociale que dans le cas précédent, les produits échangés doivent être de valeur considérée comme équivalente et les relations tendent à se dissoudre si le retour du don n'a pas lieu dans délai assez bref.

- La réciprocité négative, dans ce cas chaque échangiste cherche à obtenir quelque chose d'un autre sans rien donner en contre partie. Le marchandage est constant et les transactions purement utilitaires. C'est ici que la distance sociale entre les partenaires est la plus grande, les intérêts sont opposés et, à la limite, l'échange se transforme en coup pour coup.

d) La redistribution

^{‡‡} Bonte IZARD, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Quadrige, PUF, 1991, p781

^{§§} Le système de prestations totales ou non agonistiques est régit par les trois obligations (donner-recevoir-rendre) à l'exemple de l'échange des femmes dans certaines tribus. Le système de prestations agonistiques, ceux où le retour du don implique surenchère, compétition et lutte de prestige ou d'influence (Potlatch).

^{***} Bonte IZARD, *op.cit* p212

Il y a redistribution quand les individus ou groupes d'individus transfèrent des biens ou services à une autorité supérieure qui, en retour, les répartit entre ayants – droits.

Aussi l'autorité supérieure est jugée, appréciée par ses assujettis sur base des actions menées dans le cadre de la justice distributive. C'est ce que G. Nicolas tente d'exprimer dans ses écrits : « le chef est celui qui pourvoit aux besoins de ceux qui dépendent de lui. Les biens dont il est détenteur ne lui appartiennent pas encore ; ils sont hérités des ancêtres ou donnés par Dieu ou « les génies ». L'autorité de tout chef est liée à sa capacité d'assurer la survie de son groupe, en pourvoyant à la nourriture de ses membres et son expansion, en leur donnant des épouses »^{†††}.

Il y a enfin lieu de retenir que deux principes sont à la base de deux dernières formes d'échange non marchand : Le principe de symétrie qui se traduit à travers les trois obligations fondamentales de la réciprocité et le principe de centralité qui repose sur deux mouvements – le premier est centrifuge, consiste à ramener tous au centre et le second est centripète qui lui consiste à reverser ce qu'on a accumulé au centre vers les périphéries ou les ayants droits. C'est cela la redistribution.

La seconde modalité d'échange sur laquelle cette réflexion planche c'est l'échange marchand.

I.3.2. L'échange marchand

L'échange marchand s'observe à travers trois activités : Le troc, la vente et le commerce. Cet échange repose sur les principes du marché dont celui de l'offre et de la demande considéré comme fondamental.

Le troc : c'est l'échange marchand non monétaire. C'est l'échange en nature ; l'échange direct des biens et des services selon des taux agréés et sans intervention d'une monnaie (Marchandise M contre Marchandise M). Prenons à titre d'exemple : le seau de maïs contre un verre de sel. En effet le rapport des quantités échangées indique la valeur de chaque marchandise par rapport à l'autre. La valeur d'une marchandise qu'elle permet d'acquérir en échange ou en troc.

D'après Henri Guitton, la réalisation du troc est soumise aux conditions suivantes :

- 1^{ère} Condition nécessaire : chacun des échangistes doit évaluer que le bien qu'il reçoit a plus d'utilité pour lui que le bien qu'il donne.
- 2^{ème} Condition suffisante : la rencontre de deux personnes dont chacune désire se procurer précisément le bien dont l'autre veut se défaire.
- 3^{ème} Condition suffisante : les deux marchandises doivent disposer de la même valeur, d'après l'estimation des échangistes. Par contre si elles ont des valeurs inégales ou elles sont indivisibles, comme un cheval et un fusil, il faut ajouter un appoint, d'autres marchandises à celle qui a la plus petite valeur pour établir l'égalité : c'est pourquoi le troc est conflictueux.

En République Démocratique du Congo, il est possible d'établir de plus en plus des corrélations entre d'une part, la pratique du troc, le milieu géographique (position géographique) où il se réalise par rapport au centre d'impulsion économique et d'autre part, entre la pratique du troc et la position sociale des échangistes.

Ainsi par exemple, plus on s'éloigne de la ville (centre d'impulsion économique) plus le recours au troc devient une effectivité quotidienne et une contrainte sociale. Plus on se trouve en situation de disette ou on vit dans la misère, plus grande est la tendance à sauver sa misère par le troc des biens et services à des taux dérisoires.

La vente : c'est la première forme de l'échange monétaire. C'est une opération qui consiste à céder une chose, un service contre paiement de la monnaie. Cette opération se traduit par la relation

^{†††} Georges NICOLAS, Circulation des biens et échanges monétaires au nord Niger in *Cahiers de l'institut de science économique appliquée* (Sept. 1962) n° 128, Paris, ISEA, p49-58.

(Marchandise – Argent). C'est aussi l'expression de la manifestation de la multiplicité des besoins au sein de la population, car « il vaut mieux retenir qu'aussi longtemps qu'on satisfait les besoins mutuels au moyen du troc, il n'y a pas la moindre place pour l'argent. Telle est la combinaison la plus simple lorsque les besoins sont multipliés, le troc devient plus difficile, on introduit alors l'argent ».

Le commerce : c'est la seconde forme, la plus élaborée de l'échange monétaire. Il est considéré comme l'ensemble d'opérations par lesquelles s'effectuent tous les échanges des choses et des services en vue de réaliser un bénéfice. Il se traduit par une opération de vente et d'achat (M-A-M) qui génère au fil de temps l'accumulation du capital que l'on peut symboliser par la forme (A-M-A).

Il y a là deux formes de commerce (M-A-M, A-M-A) découvertes par Karl Marx et qui ont donné lieu à deux formes principales d'échange monétaire^{***} :

La forme M-A-M : (Marchandise – Argent – Marchandise) dans laquelle l'argent ne sert que d'intermédiaire à l'échange de marchandise nécessaire pour la satisfaction des besoins et la forme A-M-A (Argent –Marchandise- Argent) dans laquelle la marchandise n'intervient que comme moyen de réalisation du profit.

L'activité commerciale a pour cadre les marchés ; les places de courtage et les établissements de commerce proprement dits : Magasins, boutiques, comptoirs, marchés, foires etc.

Après cette analyse conceptuelle qui avait pour objectif de spécifier la notion d'échange afin de bien aborder les fondements des politiques d'échange, l'on peut conclure par la question suivante : Qu'est – ce -- que l'échange ?

Il n'y a pas une définition unique. A travers ce premier point de la réflexion, il a été démontré justement que le contenu du terme échange dépendait ou était fonction de ses modalités et de ses sous-modalités. Ces différentes manières d'appréhender cette notion, c'est-à-dire suivant les modalités diverses, affectent les pratiques de réalisation et d'orientation des actions des échangistes ainsi que les politiques à adopter par les partenaires impliqués dans le processus d'échange. C'est pourquoi, ce que l'un (donateur) peut considérer comme échange gratuit par exemple, l'autre (le receveur) peut desceller dans cette opération intentionnelle, un acte non gratuit c'est-à-dire onéreux. Il n'est pas exclu d'être devant deux économies en confrontation, celle de profit ou d'accumulation des richesses et celle basée sur la générosité avec des principes fondamentaux diamétralement polarisés.

II. *Présentation des politiques d'échange économique et des modèles de développement économique.*

II.1. Politiques d'échange économique.

Les politiques d'échange économique sont les diverses stratégies mises sur pied pour permettre l'exécution en contre – partie et en équivalence les transferts des biens et des services d'un propriétaire à un autre.

Actuellement, il est reconnu deux types des politiques d'échanges économiques :

- La politique dite du protectionnisme
- Celle du libre-échange (libre marché).

II.1.1. Le protectionnisme

C'est une politique économique dans laquelle le commerce et l'industrie d'un pays, d'une nation sont défendus contre la concurrence étrangère par des mesures prises par les gouvernements. Ces mesures sont souvent d'ordre douanier : droits, prohibitions, contingentement, licences. Elles peuvent aussi revêtir la forme de primes ou d'achats.

II.1.2. Le libre – échange

^{***} Encyclopédie universelle, Corpus 6, Paris, 1988, p541.

C'est une politique qui donne droit à tout le monde de produire ce qu'il veut et d'acheter ce qu'il veut.

Etant donné que les richesses du monde sont inégalement réparties ; il faut laisser à chacun la possibilité de bénéficier du fruit du marché libre. Par son principe de base, la politique du libre - échange s'oppose à la première en ce qui concerne la manière d'organiser la croissance économique dans un pays.

Ainsi peut on conclure ce sous point en affirmant que les différentes manières de penser, d'organiser l'échange économique influe sur la croissance économique d'un pays. Par ailleurs, la croissance économique n'est pas unilinéaire pour toutes les nations du monde, même présentement où l'idéologie dominante reste le capitalisme. Ce dernier présente toujours des variantes qui sont analysés dans les pages suivantes au regard des politiques d'échange.

II.2. Modèles de croissance économique face aux politiques d'échange

Du point de vue de l'échange économique ; le modèle capitaliste qui est sa conséquence est apparu comme étant le seul pouvant assurer l'accumulation des richesses (A-M-A) ou la croissance économique des pays.

Ce modèle économique capitaliste n'est pas monolithique avons – nous dit. Il subit l'influence des politiques d'échange ci-évoquées. De ces deux politiques d'échange, il en découle deux modèles^{§§§} : le modèle Rhénan ou continental et le modèle Anglo-Saxon.

II.2.1. Modèle Rhénan ou continental

Ce modèle se fonde sur les principes protectionnistes :

- Une politique industrielle visant la protection du marché intérieur et
- Une recherche de la compétitive sur le marché mondial

C'est le modèle des pays comme l'Allemagne et le Japon qui privilégient plus les stratégies à long terme et s'appuient sur la relation Banque-industrie. La redistribution des revenus dans le système est plus égalitaire avec un système social plus développé.

II.2.2. Modèle Anglo- saxon

Ce modèle est basé sur la politique du libre-échange et a conquis plusieurs nations industrialisées depuis l'émergence du capitalisme. Il repose sur le principe libéral : le libre jeu de la concurrence.

Les firmes assurent leur financement par le biais du marché financier où interviennent massivement les investissements institutionnels. La nature de l'actionnariat impose aux firmes une rentabilité de court terme et les amène à négliger les stratégies industrielles à long terme susceptibles de remettre en cause leur rentabilité immédiate.

Quant au système social, il est basé sur le mérite individuel et la répartition des revenus y est peu égalitaire contrairement au modèle Rhénan. En effet, même si le modèle Rhénan ou continental semble efficace sur le plan individuel et social ; mais c'est le modèle Anglo-saxon qui a tendance à se généraliser. Quelles pourraient être les raisons ? Ces causes se trouveraient enfouies dans les fondements des politiques d'échange économique.

III. Fondements des politiques d'échange économique

Reprenant la définition de Polanyi qui considère l'économie comme « l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social »^{****} Nous osons alors affirmer que c'est dans le rapport *Individu – Nature – Société* qu'il faudra chercher à situer les fondements des politiques d'échange économique.

L'analyse de cette trilogie nous conduit à découvrir que l'homme est un être essentiellement dépendant du milieu ambiant c'est-à-dire de la nature et de la société. Il est

^{§§§} Lire à ce sujet, Encyclopédie Théma, *Le monde aujourd'hui*, Paris, Larousse, P351, 1997.

^{****} F, DUPREY, *Anthropologie économique*, Paris, Armand Collin, 2001, p17

congénitalement habité par un manque, une déficience qui crée en lui des besoins variés qui expriment son exigence de croissance, de tension vers un plus-être. C'est donc à travers le concept de besoin qu'il sera possible de saisir les politiques d'échange économique.

Dans l'Éthique à Nicomaque, Aristote essaie d'exprimer cela de manière convaincante : « il est nécessaire de se référer pour tout à une mesure commune... Et cette mesure, c'est exactement le besoin que nous avons les uns des autres, lequel sauvegarde de la vie sociale ; car sans besoin et sans besoins semblables, il n'y aurait pas d'échanges ... C'est le besoin qui maintient la société, comme une sorte de liens »^{††††}.

Ceci rejoint les propos de Max Weber^{††††} qui développe dans le cadre de la sociologie économique, la définition formelle de l'économie : « il faut entendre par économie au sens spécifique du terme, la relation humaine qui a pour base un besoin ou un complexe de besoins exigeant d'être satisfaits ; alors que les moyens et les actes capables de procurer la satisfaction sont limités soit par la rareté, soit par une pénurie, soit par une indigence des ressources d'acquisition. Dans la mesure où un comportement s'oriente d'après cet état de choses, il est appelé économique ».

En effet, l'être humain est considéré comme un être des besoins qui, à travers la nature et la société cherche à les satisfaire. La question qu'il faudrait se poser ici est celle de savoir si l'échange est un besoin réel pour l'homme et nécessite sa satisfaction en vue du développement de l'être humain. Beaucoup d'auteurs dont Karl Marx répondent par l'affirmative en pensant que « comme chacun travaille pour soi et que son produit n'est rien en lui-même, chacun doit tout naturellement échanger non seulement pour participer au système de production commun, mais afin de transformer son propre produit en moyens d'existence personnels »^{§§§§}

Ainsi y a-t-il lieu d'affirmer que c'est la réponse à cette préoccupation, la compréhension que l'on peut avoir du terme besoin, sa conception qui sont à la base des différentes politiques d'échange économique à travers le monde.

Commençons d'abord par la définition du terme besoin avant de chercher à mieux le saisir à travers les différentes catégorisations formulées par des chercheurs des divers domaines.

De manière générale, le besoin est considéré comme « une exigence née de la nature ou de la vie sociale »^{*****}. La notion de besoin a permis au Docteur Sigmund Freud de s'exprimer en ces termes : tous les comportements humains se fondent sur une énergie plus ou moins différenciée qui est à leur origine ou indirecte. Cette énergie tend vers certaines directions, vers certaines finalités et oriente les comportements de chacun.

(Pulsion) Instinct → Besoin → Idée → Acte (rationalisation – contre pulsion).

Si la notion de besoin peut bien nous permettre de comprendre les fondements des politiques d'échange ; il est aussi vrai que ces besoins ne sont pas de même nature et ne se manifestent pas de la même manière et au même instant chez chaque être humain. D'où l'importance de leurs catégorisations.

Au regard de la typologie de Marx^{†††††} les besoins peuvent être classifiés suivant trois possibilités ou perspectives :

- La première possibilité repose sur la perspective anthropologique et philosophico-historique. Dans cette perspective les besoins sont classifiés en besoins naturels (physiques) et en besoins engendrés socialement.
- La deuxième possibilité de catégorisation qu'il propose part des faits objectifs. En effet les types de besoins s'organisent en fonction des objets- ou des activités s'y rapportent auxquels ils s'adressent.

La classification la plus générale de K. MARX distinguera alors sous ce rapport les biens « matériels » et les biens « spirituels ».

^{††††} Jean Marie AUBERT., *Morale sociale pour notre temps*, Paris, Desclée, 1970.p25

^{††††} J, FREUND, *Sociologie de Max Weber*, Paris, PUF, 1966, p131

^{§§§§} Karl MARX, *Œuvres*, Economie II, Paris, Gallimard, 1968, p20.

^{*****} St. A, YVES, *la personne Humaine, introduction à l'étude de la personne et des relations interpersonnelles*, Ottawa, éds, de l'homme, 1985

^{†††††} Alex HELLER, *la théorie des besoins chez Marx*, Paris UGE, 1978, p 44)

- Enfin, la troisième possibilité qui prend une perspective économique. Il part de la recherche de la cause du surtravail et de la plus value pour découvrir que c'est dans la capacité de consommation que ce trouve l'origine créatrice des besoins dans la société capitaliste. Ainsi distingue-t-il, les besoins créés par la société, des besoins naturels.

Une autre classification souvent retenue est celle de Maslow⁺⁺⁺⁺. Ce dernier pose le problème de hiérarchisation des besoins suivant le principe de l'inférieur (de la base) vers le supérieur (le sommet) : Besoins psychologiques, besoin de sécurité, besoin d'appartenance, besoin d'estime, besoin d'accomplissement.

Ainsi à la suite de la classification de Maslow, St. A. Yves tente de classer les besoins dans un rapport Individu – Nature – Société, rapport qui intéresse la présente réflexion, et arrive à identifier l'existence de trois types de besoins :

- Les besoins fondamentaux (innés), - Les besoins structurants (acquis), et Les besoins situationnels (acquis)

Grâce à cette distinction entre besoins innés (naturels) et besoins acquis (sociaux), le rapport Individu- nature- Société est établi et le fondement de ces deux politiques d'échange peut être saisi sans ombrages.

III.1. Fondement de la politique de libre échange.

Cette politique semble trouvée son fondement dans la considération de l'échange comme un besoin fondamental, naturel pour l'être humain.

Yves pose le principe fondamental pour les besoins fondamentaux : chaque *homme est comme tous les autres hommes* ^{§§§§§}

Dans ce cas précis ; l'échange est considéré comme un phénomène naturel, instinctif donc inné et universel. Ce qui fait dire à Adam Smith que « l'échange est un instinct chez l'homme et le moyen pour lequel la diversité de ses besoins se trouve satisfaite » ^{*****}.

Cela étant, l'échange ne peut être soumis aux restrictions et au point d'enfreindre à la liberté humaine et à son caractère universel. Il faut un marché unique et libre. « Car seul un grand marché mondial donnera le monde meilleur pour tous » ⁺⁺⁺⁺⁺.

La mondialisation des biens et des services reste une illustration de cette considération de l'échange comme besoin inné.

Ainsi donc en tant que phénomène instinctif, universel, l'échange se manifeste à différents degrés dans toutes les sociétés, mais prend sa forme la plus achevée dans l'économie du marché par le dégagement de la valeur qui permet le fonctionnement sans accroc de la loi de l'offre et de la demande.

II.2. Fondements de la politique du Protectionnisme.

La politique du protectionnisme semble reposée sur la considération de l'échange comme un besoin social. C'est à la lumière des principes clefs des besoins acquis que va s'organiser la politique du protectionnisme.

En rapport avec les besoins structurants, Yves pose une première affirmation : « chaque homme est semblable à certains autres » ⁺⁺⁺⁺⁺, à laquelle il associe une troisième qui couronne les besoins acquis : « chacun est unique » ^{§§§§§}. Il qualifie ces derniers des besoins situationnels. En effet, l'environnement socio-culturel a un impact sur la satisfaction des besoins. Ainsi la satisfaction des besoins peut-elle être fonction de la société ou de l'individu qui est de fois soumis(e) aux contraintes sociales.

⁺⁺⁺⁺ B, De MONTMORILLON et alii, *Annales d'organisation et gestion de l'entreprise*, Paris, Litec, 1998 p 43.

^{§§§§§} St. A, YVES, Op Cit, p 42

^{*****} Encyclopédie Universelle, Corpus 6, Paris, Larousse, 1988, p541.

⁺⁺⁺⁺⁺ Oswald HIRMER, *l'argent, Marx, le Christ*, Kin, épiphane, 1984, p40.

⁺⁺⁺⁺⁺ St. A, YVES, Op. Cit, p 46.

^{§§§§§} Idem

En somme, la politique du protectionnisme repose donc sur les besoins engendrés par la société. D'où, l'échange (marchand ou non marchand) est alors considéré comme sur phénomène social qui intervient dans la structuration des sociétés traditionnelles ou modernes. C'est ainsi que Aristote considérait d'ailleurs l'échange comme relevant des conventions, du commerce et non de la nature.

Karl Marx n'hésite pas aussi d'affirmer que l'échange n'est pas une opération universelle : il « commerce là où les communautés finissent à leur point de contact avec des communautés étrangères »^{*****}. L'échange poursuit-il est une opération dans laquelle « ...la volonté de l'un est aussi la volonté de l'autre et que chacun s'approprie la marchandise étrangère en abandonnant la sienne au moyen d'un acte volontaire commun. Ils doivent donc se reconnaître réciproquement comme propriétaires privés »^{†††††††}, comme différents et étrangers les uns des autres.

Subséquentement, l'échange doit-être soumis aux restrictions, c'est-à-dire, il faut protéger le marché intérieur contre les aspirations économiques extérieures.

A cette affirmation, il faut ajouter celle qui traduit les besoins situationnels : « Chacun est unique » : La question de la propriété privée part de la considération qui suppose que le droit de propriété permet au possesseur d'un bien d'en disposer librement et d'en transférer l'usage, la jouissance et l'aliénation.

Conclusion

En péroration nous nous permettons de penser que la question de l'échange est d'une importance capitale pour la compréhension des politiques de développement mises sur pied par différents pays. Elle stimule la division du travail et influe sur l'accumulation des richesses ou la croissance économique.

Avec l'évolution actuelle de l'économie mondiale, il nous est paru nécessaire d'analyser cette notion qui constitue aussi un concept clef dans le domaine de la sociologie économique.

En effet, l'échange peut-être considéré tantôt comme la base de toutes les relations sociales et donc, objet de la sociologie ; tantôt comme une opération qui permet d'évaluer les produits mis sur le marché et alors, objet de l'économie. C'est dans le souci de concilier les deux tendances qu'il est retenu que dans le domaine de la sociologie économique, l'échange a la possibilité d'accroître les richesses d'une nation tout en capitalisant les relations sociales entre partenaires. « L'échange marchand établit un rapport quantitatif entre des objets aliénables circulant entre les partenaires indépendants l'un de l'autre, l'échange de dons se caractérise alors par le fait qu'il établit un rapport qualitatif entre les partenaires qui dépendent l'un de l'autre et entre lesquels circulent des objets inaliénables »^{†††††††}

Il faut savoir concilier efficacement les deux tendances afin d'éviter les effets néfastes qui proviendrait de:

- La tendance à l'unidimensionnalisation de l'être humain, sa dépersonnalisation due à des échanges intensifs entre nations. Ces dernières devenant presque des microcosmes pareils à des villages planétaires.
- La violence symbolique que subi au quotidien la population ayant un revenu bas et devant utiliser des biens et services produits et consommés par toutes les nations du monde.
- Une forte dépendance pour des produits importés que pour des produits locaux qui peuvent s'avérer bénéfiques.

***** Karl MARX, *le capital*, Moscou, éd. Du Progrès, 1984.

††††††† Idem

††††††† GREGORY, C.A., *Gifts and commodities*, Londres, Academic Press, 1982

L'échange est un véritable catalyseur du développement. Sa non maîtrise accroît la dépendance et donc le sous-développement. R. Dumont et M.F. Mottin auraient eu alors raison d'alerter les pays africains en ces termes : ils « ont intérêt à réduire leurs échanges avec le monde capitaliste pour diminuer ses possibilités d'exploitation, et devraient aussi modifier la structure de ces échanges »^{§§§§§§}. Car pensent-ils « le pillage du tiers monde n'a jamais cessé depuis – l'esclavage et la colonisation. Il se prolonge de nos jours par l'échange inégal : le sous-paiement des matières premières ; agricoles puis minérales ; et la surfacturation des produits fabriqués et biens d'équipements, réalisés par les usines des pays développés »^{*****}.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

1. DUMONT, R et MOTTIN, M.F, *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil, 1981.
2. IZARD, B., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Quadrige, PUF, 1991
3. Encyclopédie Universelle, Corpus 6, Paris, Larousse, 1988
4. GREGORY, C.A., *Gifts and commodities*, Londres, Academic Press, 1982
5. HELLER, A., *la théorie des besoins chez Marx*, Paris UGE, 1978
6. HIRMER, O., *L'argent, Marx, le christ*, Kin, épiphanie, 1984.
7. MARX, K., *le capital*, Moscou, éd. du Progrès, 1984.
8. MAUSS, M., Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques in *Année sociologique*, Novembre, Vol I, Paris, 1923-1924.
9. MEILLASSOUX, C., *Terrains et théories*, Paris, Anthropos, 1977
10. MPASE NSELENGE, *L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre. Le cas de Ntumba et des Basengele du Mai – Ndombe*, Kinshasa, PUZ, 1974
11. NICOLAS, G., Circulation des biens et échanges monétaires au Nord Niger in *Cahiers de l'institut de science économique appliquée*, n°128, Paris, ISEA, Sept 1962.
12. YVES, A., *la personne humaine*, éd de l'homme, Ottawa, 1985.

^{§§§§§§} R. DUMONT et M.F.MOTTIN, *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil, 1981, p252
^{*****} R.DUMONT et M.F.MOTTIN, *Op. Cit*, p21.